
Bien que les individus correspondant à ces caractéristiques soient plus sujets à vivre du harcèlement, cela demeure, à n'en pas douter, un risque que courent tous les travailleurs, risque auquel les entreprises devraient être sensibilisées.

Heureusement, au cours des quinze dernières années plusieurs pays ont suivi les traces de la France. Depuis 2004 les citoyens québécois jouissent d'un recours légal contre le harcèlement moral en milieu de travail. Des sentences peuvent s'appliquer tant au harceleur qu'aux gestionnaires s'ils persistent dans l'inaction tout en ayant conscience des agissements criminels. Par ailleurs, l'auteure rappelle que la méthode d'intervention la moins coûteuse demeure la prévention. Que ce soit par l'information, la diminution des facteurs causals ou la prise en charge rapide des protagonistes, les gestionnaires ont les moyens de ralentir la propagation de ce mal.

En conclusion malgré son orientation précise et marquée sur la situation Française, cet ouvrage est un excellent outil multidisciplinaire. Son accessibilité et sa couverture pratiquement exhaustive des sphères touchées par le harcèlement soit; gestion, santé et jurisprudence, en font un ouvrage de référence, surtout pour le novice en la matière, curieux de comprendre ce phénomène.

Imen Latrous
Professeure
Université du Québec à Chicoutimi

Courlet, C. et Pecqueur, B. (2013). *L'économie territoriale*, Grenoble, PUG, 142 p.

Les Grenoblois Bernard Pecqueur et Claude Courlet, sûrement familiers à de nombreux lecteurs d'O&T, offrent ici un ouvrage de dimension modeste qui rappelle ceux de la collection *Que Sais-je?* Le premier, familier du Québec, est l'un des auteurs francophones parmi les plus cités en matière de développement territorial. Son collègue, Courlet professeur retraité de l'Université Pierre-Mendès-France, a lui aussi le mérite d'avoir publié sur le sujet des ouvrages qui ont su retenir l'attention, en

particulier, celle de l'auteur de ces lignes. Pour nos deux amis, l'économie territoriale se présente comme une nouvelle économie spatiale à savoir une économie qui réunit l'ensemble des facteurs qualitatifs qui façonnent la société d'un territoire. Ainsi, les villes et les territoires apparaissent comme des lieux privilégiés pour l'organisation et la gouvernance conduisant au développement et à la création de richesse. En conséquence, le territoire se perçoit comme un des éléments fondamentaux de la performance économique d'une nation.

En s'inspirant d'auteurs pour qui les institutions jouent un rôle important dans le développement économique, les auteurs avouent s'inscrire dans cette perspective en soulignant le rôle des institutions (centres de recherche, formation, syndicats professionnels, Chambres de commerce, collectivités territoriales) dans la construction, avec les entreprises privées, des ressources nécessaires au processus de production et d'innovation des territoires. Ceci étant admis, ils écrivent que la question territoriale exige un regard nouveau de même qu'un renouveau de l'analyse économique. Ne l'ayant pas fait eux-mêmes : tout reste à faire reconnaissent-ils. Ils poursuivent en mentionnant que la construction d'une économie territoriale exige le dépassement de l'accumulation de nombreuses monographies afin d'arriver à une véritable **théorie du territoire**. On en est bien loin, et les auteurs en sont bien conscients, car ils affirment que « l'économie territoriale » ne constitue pas, beaucoup s'en faudrait, un corpus théorique achevé.

Un des points forts de l'ouvrage, à mon avis, réside dans le chapitre 2 qui porte sur la nouvelle géographie économique telle que mise de l'avant par Paul Krugman ce nobélisé progressiste connu du grand public par sa chronique régulière dans le *New York Times*. Si on trouve ici d'intéressantes considérations sur les externalités positives de l'agglomération, aux dires des auteurs, la nouvelle géographie économique demeure éloignée de l'économie territoriale en ayant cependant l'une et l'autre en commun le fait de constituer une composante clé du développement construit par des acteurs « situés ». Le lecteur devine où ces derniers se situent.

À ceux qui ont abondamment lu sur les districts industriels italiens, leur est offert une occasion de se rafraîchir la mémoire avec les classiques références à l'Italien Becattini. On les croyait enterrés depuis belle lurette, ces fameux districts, voilà qu'ils apparaissent au-devant de la scène avec des références récentes. Grand bien leur face malgré le doute que je peux en avoir sur les leçons susceptibles d'en retirer de nos jours. On en conviendra, ce n'est en se rapportant au concept de la production flexible mis de l'avant dans les années 80 que l'on fournit au lecteur initié matière à réflexion. Il en va de même avec ce qui a fait le pain et le beurre des auteurs : les systèmes de production locaux. Si, par quelques encadrés utiles, les auteurs donnant des exemples récents, ils ont été moins inspirés en reprenant pour la xième fois les « fameux » exemples des décolleteurs (sic) de la vallée de l'Arve ou des plastiques d'Oyonnax que Pecqueur a fait connaître dans un de ses tout premiers ouvrages publiés en 1989. Le chapitre se termine par un autre résumé de la forme que prennent les territoires créatifs. Oui, c'est bien de trois « T » (technologie, talent et tolérance) issus du « génie créatif » de Richard Florida dont il est question ici pour clore le chapitre.

On retrouve, par ailleurs, un autre point fort du volume dans un chapitre portant sur les fondements territoriaux de la performance économique avec une allusion aux **avantages différenciés** qui permettent aux territoires de se positionner sur le plan de la compétitivité. On sait que la très célèbre loi des avantages comparatifs justifie la levée des barrières douanières entre les pays. Ici, dans un contexte de mondialisation où l'accent est mis sur les échanges entre les territoires, les efforts doivent tendre vers la différenciation des produits. On oublie la concurrence via les coûts en misant surtout sur l'innovation et la création de services afférents. Ainsi, selon C&P, la compétitivité dépend moins des coûts des facteurs que de la **qualité de l'organisation**. Ce qui conduit à parler de la performance d'un territoire en tant que capacité collective, non seulement en vue d'attirer des entreprises, mais pour susciter des initiatives ou activités qui lui sont propres et « spécifiques ». On comprendra que les capacités organisationnelles, tout comme la capacité d'un territoire à tirer profit de son histoire

et de sa mémoire collective locale, sont dorénavant des facteurs différenciés de succès.

Comme on ne peut éviter la gouvernance locale et l'action publique, les auteurs en ont fait leur dernier chapitre par une allusion à l'intermédiation institutionnelle. Même s'ils font moins l'objet d'attention depuis quelque 4 ou 5 ans, ils ne pouvaient éviter de faire part des pôles de compétitivité mis de l'avant par la DATAR en 2005. On sait qu'ils se définissent comme étant la combinaison sur un territoire donné d'entreprises, de centres de formation professionnelle, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs à caractère innovant et disposant de la masse critique nécessaire pour une visibilité internationale. Courlet & Pecqueur avouent qu'il n'y a pas de miracle à attendre de ces pôles de compétitivité. En effet, on ne doit jamais se bercer d'illusions lorsque l'on se trouve en présence d'une démarche partenariale, car certains partenaires ont souvent de bonnes raisons pour faire faux bon. Comme les auteurs l'écrivent à leur tour : rien ne se décrète. Une politique publique centralisée de subventions aux *clusters* peut faire chou gras en niant la diversité des secteurs peu sensibles aux externalités d'agglomération d'une part et, d'autre part, les pouvoirs publics sont souvent mal informés sur les choix opportuns à la fois des secteurs et des territoires à aider.

Dans leur conclusion, les auteurs plaident dans le sens de : « mettre en évidence les régularités et les caractéristiques récurrentes qui permettent de penser une véritable théorie sur les territoires ». De leur point de vue, les questions soulevées dans leur ouvrage devraient conduire à de nouvelles problématiques, voire vers un nouveau paradigme. Avis est lancé aux intéressés.

Ce livre trouvera sa plus grande utilité auprès d'un public étudiant de premier cycle et aussi auprès d'acteurs de terrain qui n'ont pas eu la chance de faire une maîtrise en sciences régionales ou autres disciplines connexes.

André Joyal
Membre du Centre de recherche en
développement territorial